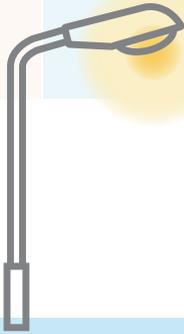
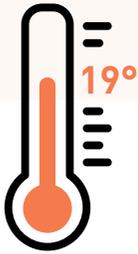
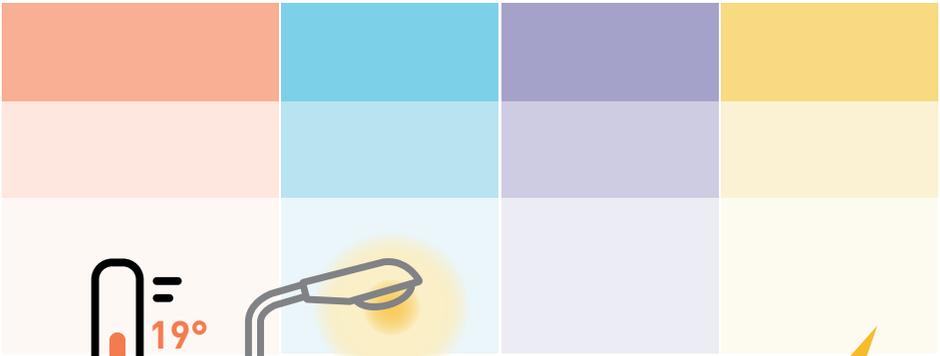


Capitale du Champagne
EPERNAY

EPERNAY
AGGLO CHAMPAGNE



PLAN de SOBRIÉTÉ énergétique

Comme toutes les collectivités territoriales, la Ville d'Épernay et Épernay Agglo Champagne sont impactées par la hausse du coût de l'énergie.

Bien sûr, depuis de nombreuses années, de nombreuses actions ont déjà été menées en termes d'isolation des bâtiments, de modernisation des chaufferies ou d'éclairage public : par exemple, entre 2011 et 2021, la consommation relative au chauffage des bâtiments communaux a baissé de 31 % . Quant à la consommation électrique de l'éclairage public, elle a baissé de 20 % sur la même période.

Pour autant, la Ville et l'Agglo, dans le contexte, doivent encore renforcer leurs efforts en mettant en place un Plan de sobriété énergétique.

Les nouvelles mesures prennent effet à partir du mois de novembre 2022 et concernent notamment l'éclairage public, le chauffage, les différents sites communaux et communautaires mais aussi la mise en place d'éco-gestes au sein des services et les dispositions à d'ores et déjà intégrer dans les projets à venir.

 **Ces mesures devraient permettre à la Ville d'Épernay d'économiser plus de 700 000 euros et à l'Agglo plus de 300 000 euros, soit un montant de + de 1 million d'euros à l'échelle du territoire, en 2023.**



Eclairage public à Epernay

Abaissement de l'éclairage

Eclairage leds : abaissement (existant sur 80% des sources) :

- à 30 % de 23h à 5h aujourd'hui
- à 50 % pendant toute la durée d'éclairage demain

→ économie estimée à **20 500 euros**

Eclairage iodures métalliques : abaissement (existant sur 5 % des sources)

- à 30 % de 23h à 5h aujourd'hui
- à mettre en place pendant toute la durée d'éclairage demain

→ économie estimée à **2 500 euros**

Remplacement des ampoules iodures (aujourd'hui 66% du parc), énergivores, **par des leds** (aujourd'hui 27 % du parc) dès 2022 et à poursuivre en 2023. Ces ampoules leds, maintenant disponibles sur le marché, permettent de ne pas modifier les mâts d'éclairage public pour les installer

→ économie estimée à **80 000 euros**



Extinction de l'éclairage public à partir de début décembre

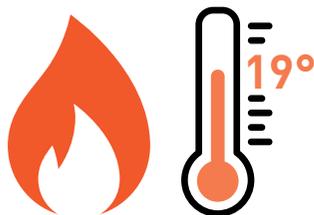
Coupure entre minuit et 4h30, 7j.7 (sauf sur des axes majeurs)

→ économie estimée à **142 000 euros**

Extinction de l'éclairage des parcs de l'Hôtel de Ville et du musée à 20h en hiver

Extinction de l'éclairage des monuments à 22h, 7j./7

Chauffage



Pour les sites administratifs, éducatifs, culturels, associatifs et sociaux

- **19°C** en journée (baisse de 1°C), **hors crèches**, en semaine. La **résidence Le Cèdre** verra sa température maintenue à 20°C et la **résidence Gallice**, récente et bien isolée, maintiendra sa température à 19°

→ économie estimée à **95 000 euros**

- 16°C la nuit en semaine et les jours de fermeture
- 12°C à partir de 4 jours consécutifs de fermeture

Les serres municipales seront concernées par une extinction partielle du chauffage ; la production florale sera donc adaptée

→ économie estimée à **10 000 euros**

Les sites et services municipaux

Fermeture du 1^{er} janvier au 31 mars et du 1^{er} octobre au 31 décembre

- **Palais des Fêtes** (dès le 24 décembre 2022)

→ économie estimée à **210 000 euros**

- **Salle Belle-Noue**

→ économie estimée à **4 000 euros**

Fermeture la 2^e semaine des congés de Noël 2022 :

- de l'**Hôtel de Ville**, avec redéploiement des agents pour la continuité du service public sur des sites moins coûteux en énergie
- de la **médiathèque Simone-Veil**, avec redéploiement du personnel à la médiathèque Daniel-Rondeau

Fermeture de la **Ferme de l'Hôpital** les deux semaines des vacances de Noël dès 2022 avec redéploiement du personnel présent à la MPT.

Etude du relogement dans des équipements moins coûteux en énergie lorsque c'est possible avec des regroupements de services

Etude de la mise en place du télétravail et fermeture du service lorsque c'est possible au regard de la fréquentation des équipements jusqu'à deux jours par semaine les lundis et vendredis



Personnel

- Désignation d'un référent énergétique par bâtiment
- Instauration d'un comité de suivi afin de mettre en place une veille active concernant le fonctionnement des bâtiments.

Les sites spécifiques

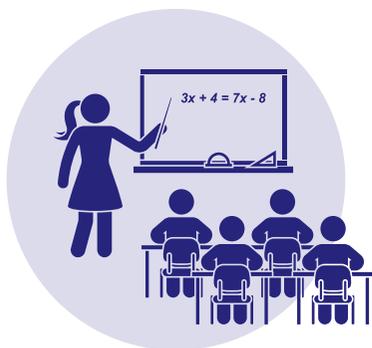
Les écoles à Epernay

Fermeture des écoles pendant les vacances scolaires de décembre (les interventions prévues seront reprogrammées dans l'année)

Fermeture des écoles qui n'accueillent pas de centre de loisirs une semaine pendant les vacances scolaires de février et d'automne.

Transfert des centres de loisirs dans les établissements scolaires moins coûteux en énergie pendant les vacances de février et d'automne au groupe scolaire Crayère.

→ économie estimée à **4 000 euros (décembre 2022)**
et **40 000 euros (2023)**



Les crèches

Regroupement des enfants dans les crèches moins coûteuses en énergie pendant la deuxième semaine de Noël dès 2022, et pendant les vacances de février voire celles d'automne si les effectifs le permettent.

Pour rappel, fermeture comme à l'accoutumée des crèches une semaine pendant les vacances de Noël

Les sites sportifs à Epernay



En fonction des pratiques sportives, **baisse de 1°C à 4°C** lors des entraînements et compétitions

→ économie estimée à **48 000 euros**

Ouverture des vestiaires uniquement pour le dépôt des affaires. Remise en chauffe et production d'eau chaude uniquement pour les compétitions (dates de compétitions départementales, régionales ou nationales conservées pendant la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2023 et du 1^{er} octobre au 31 décembre 2023)

→ économie estimée à **29 000 euros**

Fermeture de l'ensemble des sites pendant **une semaine et demi lors des vacances de Noël**, deux semaines en 2023

→ économie estimée à **8 700 euros (2022)**
et **20 600 euros (2023)**

Vacances de février : ouverture uniquement de la salle de gymnastique du Hall des Sports Pierre-Gaspard et de la salle de tennis de table du gymnase Henri-Viet

→ économie estimée à **17 000 euros**

Bulléo et Neptune

Mesures administratives : extinction des lumières par zones, 19° dans les bureaux, extinction de l'enseigne lumineuse Bulléo la nuit, arrêt des postes informatiques...

→ économie estimée à **8 000 euros**

Mesures énergétiques : baisse du chauffage (baisse de 1° de tous les bassins et baisse de 1° de l'air ambiant), passage en leds des équipements aquatiques (chantier fini en novembre 2022), réduction du débit de la centrale d'air et de la circulation de l'eau la nuit, installation de capteurs de présence sur les toboggans...

Fermeture les 24, 25 et 26/12 et les 31/12, 01 et 02/01/2023 et limitation d'événements

→ économie estimée à **30 000 euros** (d'ici fin 2022)



Sobriété informatique à la Ville et à l'Agglo

- Mise en veille prolongée des ordinateurs après 20 minutes d'inactivité
- Extinction de tous les ordinateurs automatiquement chaque jour à 20h30 ainsi que les bornes wifi intérieures
- Moins de climatisation dans la salle des serveurs (+ 3°)
- Etude de l'extinction des serveurs inutilisés la nuit et le week-end



Les éco-gestes à la Ville et à l'Agglo

- Mise en charge des véhicules électriques prioritairement en dehors des pics énergétiques.
- Coupure de l'eau chaude sanitaire dans les sites administratifs.
- Poursuite du déploiement des détecteurs de mouvement dans les parties communes pour déclencher l'éclairage.



Evénements de fin d'année à Epernay



La patinoire sera présente en décembre place Hugues-Plomb pendant un mois (au lieu de six semaines habituellement), et une épaisseur moindre de glace, en accord avec les Vitrines d'Epernay

La durée des **illuminations de Noël** sera réduite à un mois (au lieu de six semaines habituellement). Leur durée journalière sera aussi diminuée et limitée de 17h à 22h en semaine et de 16h à 23h les vendredis et samedis.

Les **Habits de Lumière** se tiendront les 9, 10 et 11 décembre avec un aménagement des horaires. Les animations des soirées festives des vendredi et samedi débuteront à 19h30 au lieu de 18h.

A plus long terme

Côté Ville

Rénovation des locaux des services techniques

→ économie estimée à **16 000 euros** en 2024

Pose de panneaux photovoltaïques sur le centre de conservation, la médiathèque Simone-Veil, la Ferme de l'Hôpital, le Dojo en fonction des subventions allouées dans le cadre du Fonds vert. Objectif : passer le taux d'autonomie électrique de 2,5 % à 12 % d'ici 2024.

→ économie estimée à **107 000 euros** en 2024

Le taux des **Energies Renouvelables** dans le cadre du chauffage des bâtiments communaux atteindra 30 % en 2024, grâce au changement d'énergie du chauffage urbain remplaçant le gaz par la biomasse.

Livraison de la **nouvelle crèche à énergie positive** en 2024

Côté Agglo

A Bulléo : installation d'une cuve de récupération des eaux de rejets pour redistribution, raccordement au chauffage urbain, réfection de panneaux solaires pour chauffer l'eau des douches...

A Neptune : travaux d'isolation thermique

Installation de panneaux photovoltaïques au CTT, à des fins d'autoconsommation à Bulléo, et à Chaintrix, à des fins d'autoconsommation à Neptune

Regroupement de 3 bâtiments en 1 établissement pédagogique intégré au Mesnil-sur-Oger (livraison 2024)

